



Stage D'observation (1^{ère} année cycle ingénieur)

Réf : I-04
Version : 00
Date : 26/12/2018
Page : 1/3

Objectif global

C'est un stage ouvrier polyvalent d'initiation, d'une durée d'un mois. Il s'inscrit dans le cadre de la formation ingénieur. Il a pour objectif l'immersion de l'étudiant dans le monde du travail en contexte d'exploitation agricole et la découverte du milieu professionnel. Il peut se dérouler soit en une seule période (pendant les vacances universitaires d'été) soit en deux périodes (pendant les vacances universitaires de printemps et d'été respectivement)

Objectifs spécifiques

L'objectif global ne sera atteint que si les 2 objectifs spécifiques suivants sont réalisés:

1. **Objectif spécifique n°1** : réaliser un premier contact avec les éléments du terrain en se basant sur l'observation.
2. **Objectif spécifique n°2** : effectuer un premier apprentissage des techniques et pratiques agricoles en favorisant la formation-action.

Le premier objectif spécifique tend à favoriser chez l'étudiant le développement de l'esprit de la découverte et de l'observation. L'étudiant découvrira le terrain et prendra connaissance de ses éléments.

Quant à **l'objectif spécifique n°2**, il vise la participation active de l'étudiant dans la réalisation d'un certain nombre de techniques agricoles découvertes pendant le stage. Il pourra procéder à des manœuvres ou manipulations de machines, produits ou appareils, comme il participera aussi à certaines activités agricoles.

Le tableau ci-dessous résume les résultats attendus et les compétences à développer chez l'étudiant permettant d'atteindre les objectifs spécifiques du stage 1:

Objectif spécifique 1	
<i>Résultats attendus</i>	<i>Compétences à développer</i>
R1: Découverte de l'organisation du travail et la gestion des ressources humaines au niveau de l'exploitation agricole	C1 : Comprendre l'organisation du travail et la gestion des ressources humaines au sein de l'exploitation agricole
R2 : Identification des facteurs édapho-climatiques (sol, eau, climat)	C2 : Reconnaître le type de sol, les ressources hydrauliques disponibles (quantités et qualité de l'eau) et le climat
R3 : Identification des équipements Agricoles	C3 : Reconnaître les différents types d'équipements, leurs rôles et leurs rendements
R4: Identification des différentes spéculations au sein de l'exploitation agricole (espèces végétales, animales,)	C4 : Reconnaître les espèces végétales (variétés, maladies, ravageurs, traitements, etc.) et animales (race, âge, catégories, production, soins, type d'alimentation, etc.)
R5 : Identification des techniques et technologies (1 ^{er} niveau de transformation : conservation, tri, etc.) au sein de l'exploitation	C5 : Comprendre et assimiler les techniques de stockage et de conditionnement des produits agricoles au sein de l'exploitation
Objectif spécifique 2	
<i>Résultats attendus</i>	<i>Compétences à développer</i>
R1 : Réalisation de différentes manipulations agricoles	C1 : Assimiler et reproduire un maximum de 5 pratiques agricoles sur des spéculations différentes
R2 : Organisation d'un chantier, identification, reconnaissance des outils de travail	C2 : Assimiler l'organisation d'un chantier, décrire les outils nécessaires pour la réalisation des manipulations
R3 : Evaluation de son rendement et son niveau de performance	C3 : Initier un esprit critique (rendement, niveau de performance, niveaux des difficultés des tâches réalisés)

R: Résultats ; **C:** Compétence à développer

Evaluation du stagiaire

L'évaluation du stagiaire se fait sur la base :

- d'une **fiche d'évaluation** confidentielle à remplir et signer par l'encadrant du stage puis à envoyer, sous pli fermé et cacheté ou par fax, directement au Directeur des stages à l'INAT ;
- de ses activités quotidiennes réalisées au cours de son stage, décrites dans son **journal de stage** et validée chaque semaine par son encadrant de stage ;
- d'un **rapport de stage** de sept pages (respectivement réservées à l'introduction, au développement de chacune des cinq activités réalisées et la conclusion) à fournir à l'INAT et à l'organisme d'accueil. La carte de localisation géographique de l'exploitation, les photos et les tableaux sont donnés en annexe ;
- d'une **présentation orale** de son stage devant un jury composé de deux enseignants de l'INAT.